



Toulouse, le 05 avril 2023

## Le Président

**Objet** : Lettre aux habitants de Val Aïgo pour la reconstruction du pont et des aménagements autour du nouvel ouvrage

Madame, Monsieur,

Le Conseil départemental, comme il s'y est engagé suite à l'effondrement tragique du pont de Mirepoix-sur-Tarn le 19 novembre 2019, va procéder à la reconstruction d'un nouvel ouvrage en lieu et place du précédent.

Durant plusieurs mois, une large concertation a été menée auprès des habitants, riverains, associations des communes de Mirepoix et Bessières, ainsi que des élus du territoire, afin d'échanger et de définir la configuration du futur ouvrage.

Pour étudier ce projet, trois critères essentiels ont été retenus :

- un pont "tous modes" voitures (VL), camions (PL), vélos/cycles et piétons,
- pourvu de deux voies de circulation pour les voitures et les camions,
- une piste cyclable, sécurisée et séparée des voies de circulation avec une partie piétonnière.

Le 16 février dernier, Martine Croquette, vice-présidente en charge des Mobilités, des Infrastructures et des Routes, a présenté le projet de reconstruction lors d'une réunion publique de restitution à Villemur-sur-Tarn.

Les résultats de la concertation ainsi que les études financières et techniques des cinq projets qui avaient été proposés ont permis au Conseil départemental de retenir un ouvrage à l'architecture contemporaine qui favorisera les modes de déplacement doux. Le projet répond ainsi, tout à la fois, aux critères souhaités en termes d'usages, de calendrier, de coût et de contraintes environnementales.

Enfin, en parallèle de la reconstruction de ce nouvel ouvrage, le Conseil départemental s'engage à réaliser un certain nombre d'aménagements complémentaires pour assurer sa parfaite intégration à son environnement urbain, paysager et garantir une cohérence architecturale d'ensemble.

Ce sont donc près de 2 millions d'euros qui seront dédiés notamment à la requalification des abords du Tarn et coté Mirepoix, à l'aménagement de la place de la République et du quai des lavoirs.

Ces travaux entièrement financés par le Département seront effectués concomitamment au chantier de construction du pont.

Le projet dans son intégralité, avec la reconstruction de l'ouvrage et l'ensemble des aménagements complémentaires programmés représente **un budget de 11,3 millions d'euros pour le Département.**

Le chantier de reconstruction du pont devrait démarrer en 2025, après la fin des études et des travaux préparatoires, pour s'achever en 2026. Les aménagements complémentaires devraient se terminer en 2027.

Je veux vous assurer, avec Martine Croquette, vice-présidente en charge des Mobilités, des Infrastructures et des Routes, de notre détermination pour mener à bien ce projet structurant pour votre territoire et vous permettre, habitantes et habitants de ce bassin de vie, acteurs économiques, de retrouver un certain confort dans vos déplacements du quotidien.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.



**Sébastien VINCINI**  
Président